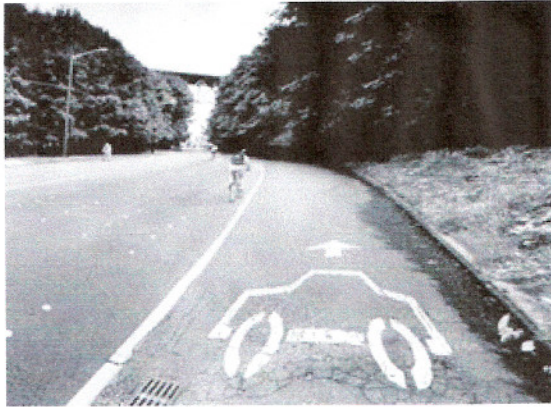


Plan de mobilité : les commerçants s'engagent ensemble

Par alter-éc(h)o, mardi 16 octobre 2007 à 11:43 : [Transport](#)



Une association de commerçant de Lyon (l'ADC7 pour Association de développement du commerce du 7^e arrondissement) lance ce 1^{er} novembre un nouveau chantier inédit : réaliser un plan de déplacement d'entreprise (PDE) commun à plus de 3300 entreprises (soit plus 8200 salariés). Ce PDE a pour but de favoriser le développement de l'attractivité commerciale de l'arrondissement. Il permettra d'améliorer l'accessibilité des commerces, la rationalisation des dépenses de transports en commun (avec un abonnement à demi-tarif pour les salariés des commerces), la fidélisation des salariés aux transports en commun ou la réduction du stress du personnel et des risques d'accidents.

Cette démarche se traduit notamment par une charte signée entre l'ADC7 et le syndicat des transports en commun pour l'abonnement à tarif préférentiel des salariés mais également par des conditions privilégiées d'utilisation du Vélib' ou du stationnement en parc-relais. Les usagers des commerces seront également sensibilisés à la problématique de la mobilité douce alors qu'un système de livraisons en tournées communes avec centralisation des achats est aussi à l'étude.

Le regroupement de plusieurs petites entreprises est souvent un bon moyen de répondre aux exigences de Développement Durable de façon simple, efficace et économique. Cette illustration sur la problématique de mobilité n'est qu'un exemple des initiatives qui peuvent se révéler d'une efficacité redoutable dans la prise en compte de la responsabilité des PME.

Plus d'infos sur lyoncommerce.com